



SEMINAIRE : « QUELLE(S) STRATEGIE(S) COMMUNE(S) POUR L'INSERTION SUR NOS TERRITOIRES ? »

JOURNEE DE TRAVAIL DU 5 DECEMBRE 2018

1. Tour de table sur l'état des lieux au sein des Territoires

➤ *Seine Saint Denis*

- ✓ La MDE de Plaine Commune porte l'ensemble des clauses sociales sur ce territoire qui va être fortement impacté par les chantiers des JO 2024.

Projet 100% inclusion porté par la MDE, le PLIE et la Mairie de Paris (Paris Génération 2014) qui permettra de créer un SAS d'entrée et des parcours individuels pour aller vers les opportunités des emplois créés dans le cadre des JO.

- ✓ Le PLIE de Blanc Mesnil et la MDE d'Aulnay travaillent ensemble sur un projet 100% inclusion. La MDE travaille à reconstruire son concept de Maison de l'Entrepreneuriat et du numérique qui sera porteur dans le projet.

Il y a un projet de fusion entre le PLIE de Blanc Mesnil et le PLIE de Sevran.

La coordination des clauses sociales est portée par l'EPT Terre d'Envol. L'enjeu important sera de trouver et de mobiliser le public.

- ✓ Concernant l'OI pivot des PLIE dans le 93, il y a des difficultés importantes dues à la non atteinte des indicateurs cibles qui peut écriéter d'une somme très conséquente la subvention globale. Un courrier de sa Présidente a été envoyé au préfet de région. L'URTIE apporte son soutien aux PLIE du 93 et a déjà évoqué le problème auprès de la DIRECCTE en lui demandant la possibilité de renégocier à la baisse cet écrièlement.

➤ *Essonne*

- ✓ Atout PLIE envisage un projet 100% inclusion local mais propose également de l'inscrire dans le cadre d'un multi partenariat dans un consortium régional.

- ✓ Le PLIE Nord Essonne est associé dans le cadre de l'EPT 12 (94 et 91 nord Essonne) à un projet 100% inclusion avec les deux autres PLIE, les Missions Locales et les Bailleurs du Territoire dans le cadre d'un projet porté par l'EPT. La question de fond c'est le montage financier. L'EPT 12 fait partie des territoires expérimentaux dans le cadre de la mise en place des Bassins Emploi-Formation par la Région. Dans le cadre de la Politique de la Ville, le PLIE Nord Essonne travaille sur un projet partenarial avec le CLLAJ porté par la Mission Locale de Nord Essonne. Concernant les clauses sociales, une charte pour leur mise en œuvre va bientôt être signée au sein de l'EPT 12.

- ✓ Il y a la création d'une Maison de Service au public en projet sur la ville de Viry Chatillon.
- ✓ Le Bassin Emploi-Formation des Portes Sud de Paris (91 nord-est et 77 nord-ouest) fait aussi partie des 11 Bassins expérimentaux en Ile de France et a de nombreuses réunions pilotées par la Région pour présenter des orientations et des projets qui ont été à priori acceptés : Développement de l'entrepreneuriat, développement des Tiers-lieux, accès à la filière linguistique, revitalisation des commerces de centre-ville, revivifier l'offre de formation dans les secteurs en tension.
- ✓ La MDE de Corbeil Essonne devrait être absorbée dans un mois au sein de la MDE de Sénart dans la cadre de l'EPCI Grand Paris Sud. Est prévu également la fusion des 4 Missions Locales du territoire. La MDE de Corbeil Essonne pourrait avoir un budget d'environ 10 millions en 2019 car elle a défini 4 chantiers à mettre en œuvre : soutien RH (mais la Direccte a confié ce chantier à la CCI en concurrence directe avec la MDE), le secteur de l'industrie (car l'état a annoncé 124 territoires expérimentaux dont le 91 mais l'ingénierie a été confiée à ADDECCO en concurrence directe avec la MDE), les Services à la Personne (mais avec une plateforme départementale en direction des publics RSA et en lien avec les PLIE), la création d'entreprise (mais la MDE est confrontée sur le dispositif PASS proposé avec l'Agglomération). On peut se demander si on ne veut pas la mort de cette structure. Quid alors des moyens d'action dans la fusion des 2 MDE?
- ✓ Le PLIE Dynamique Emploi est en réflexion sur un projet départemental 100% inclusion concernant la mise en œuvre des clauses sociales sur le département.

➤ **Paris**

L'EPEC réfléchit à un projet 100% inclusion dans le cadre d'un partenariat possible avec des initiatives en cours : Réemploi et consommation, Mission Locale mais rien n'est décidé.

L'EPEC souhaite interpeler la Mairie de Paris sur le partenariat avec Plaine Commune sur un projet 100% inclusion alors qu'elle n'a pas été associée.

Il existe un projet porté par EUROPLIE entre les PLIE de Sevran, Est Ensemble et Cergy-Pontoise qui souhaite y associer l'EPEC sur Paris.

L'EPEC s'inscrit dans les projets PIC nationaux : Réfugiée et Apprentissage et des projets PIC région : ATEF.

➤ **Seine et Marne**

L'association Initiatives 77 travaille dans l'insertion sur deux champs : l'emploi et le logement. Elle est également coordonnatrice Départementale pour la mise en œuvre des clauses sociales.

Un projet 100% inclusion est en cours de réflexion dans le Département mais les 2 PLIE ne sont pas encore associés.

➤ **Val de Marne**

- ✓ Les 3 EPT du département, en lien avec le Département, et sur la proposition de la Direccte, ont commencé à réfléchir un projet 100% inclusion départemental. Le PLIE de Grand Paris Sud Est Avenir a été associé par l'EPT 11 à ces réunions. Deux projets se dessineraient : l'un porté par le Département en direction des publics RSA et QPV et un autre porté par le GIP Académie. Les PLIE pourraient y être associés.
- ✓ L'EPT 12 confirme que la collectivité travaille avec l'ensemble des acteurs de son territoire et les réseaux concernés afin de poser les jalons d'un projet qui pourrait être associé avec le T11, le T10 et le Département.
- ✓ Le T12 précise que ce territoire est à cheval sur 2 Bassins d'Emploi, 2 départements et que c'est assez difficile de créer une synergie entre ces différentes organisations. Il précise aussi que les 3 départements de la petite couronne sont en sursis et qu'on ne sait pas ce que ces collectivités deviendront dans les prochains mois.
- ✓ Le T12 a également 3 PLIE sur son territoire : 2 dans le 94 et 1 dans le 91 qui ont leurs territoires propres d'intervention et la question de la collectivité c'est comment on les intègre dans toute cette dynamique ?
- ✓ Concernant les clauses d'insertion, y a une organisation du réseau des facilitateurs sur le T12 avec une coopérative des villes en co-gouvernance avec le T12.
- ✓ Sur le T11, un seul PLIE qui a maintenant vocation à intervenir sur l'ensemble du territoire avec des référents qui commencent à se développer sur Sucy et Chennevières. Le PLIE porte aussi la mission de facilitateur des clauses sociales sur l'ensemble du T11 avec l'EPT et les Villes qui travaillent en outre à la construction d'une charte de l'achat responsable.

2. Questions débattues

- ***Le Service Public de l'Insertion***

Attention au risque que la création d'une structure par l'Etat puisse avoir pour conséquence le désengagement des collectivités locales. Il faut que l'Etat fasse un véritable état des lieux et un chiffrage du dispositif afin de définir qui fait quoi dans ce futur SPI.

Il faudrait travailler avec l'ensemble des territoires et les associations intervenant dans le domaine de l'insertion. Au sein d'Alliance Villes Emploi, le comité des directeurs travaille sur un texte à faire valider par les élus afin de la présenter au gouvernement.

Le enjeu est de préserver l'accueil du public dans la proximité et de construire des territoires d'intervention au plus près des habitants.

Il y a le risque que les Départements revendiquent le portage de ce dispositif eu égard à leur rôle de chef de file de l'insertion.

Pour les PLIE, l'enjeu serait de créer un référent unique RSA au sein des PLIE en lien avec les référents.

- ***La prochaine programmation FSE***

Beaucoup d'inquiétudes s'expriment sur les modalités de gestion que choisira la France pour le FSE.

En effet, de fortes pressions sont en cours du réseau Régions de France vers l'Etat pour que les régions se voient confier la gestion de tout le FSE. Parallèlement, de fortes pressions existent aussi de la part du réseau ADF vers l'Etat pur que ce soit les Départements qui gèrent la totalité du FSE au titre de leur rôle de chef de file de l'insertion.

Notre réseau national Alliance Villes Emploi s'en est inquiété auprès de la DGEFP en affirmant que le réseau souhaitait que le FSE reste dans le giron de l'Etat et qu'il puisse être confié en grande partie aux PLIE qui, s'ils perdent la gestion du FSE, perdent leur identité de PLIE et ne deviendront que des opérateurs (voir le sort qui est réservé en grande partie aux PLIE qui sont en convention bilatérale avec les Départements aujourd'hui).

Des échos divers indiqueraient que 70% du FSE serait confié aux Régions et 30% à l'Etat ce qui serait déjà assez problématique avec des Régions qui sont globalement de mauvais gestionnaires des fonds structurels et avec le risque d'une iniquité de traitement sur les territoires et le risque d'une diminution drastique des enveloppes et des opportunités pour les PLIE. De plus, il apparaît contradictoire que les Régions revendiquent la gestion du FSE alors qu'elles se sont désengagées du secteur de l'insertion (voir la position de Valérie Péresse en Ile de France).

Il existe un risque important également, celui que le règlement du nouveau cycle ne soit signé qu'après les élections européennes avec les conséquences éventuelles que le résultat des élections fasse basculer un certain nombre de paramètres et surtout deux questions importantes : quelle enveloppe réservera-t-on au FSE et, en France, quel schéma de gestion sera retenu ?

Des acteurs franciliens participent aux travaux d'AVE sur la question : 4 directeurs de PLIE et une Présidente de PLIE qui feront le retour auprès des adhérents de l'URTIE.

- ***Les Appels à Projet du PIC***

Il serait intéressant d'avoir un projet régional 100% inclusion des PLIE afin de se donner de la force et des moyens d'intervention.

Ce projet pourrait être revivifiant pour les PLIE qui se retrouveraient pleinement dans leur métier. Pourquoi pas un portage par l'URTIE avec des PLIE volontaires ? Ce serait pour l'association régionale l'opportunité d'inscrire une dimension plus large de l'insertion permettant de renforcer et élargir le partenariat sur l'ensemble du territoire régional.

Qu'en est-il du projet national proposé par AVE dans le cadre des clauses sociales ? Il semblerait plus cohérent d'avoir un projet régional qui définirait des parcours cohérents localement en privilégiant les publics résidant dans les QPV.

Concernant le PIC régional, il faut absolument positionner nos structures dans le cadre du PACTE régional, et renforcer nos accords stratégiques avec les Départements dans ce sens. L'URTIE a fait une proposition d'offre de service de notre réseau (s'inspirant des travaux d'AVE) dans le cadre du groupe de travail du CREFOP qui prépare le Pacte régional.

- ***Propositions de suites à donner***

- Se revoir en groupe de travail opérationnel pour envisager une réponse régionale à l'appel à projet 100% inclusion
- Assurer une veille stratégique et un lien avec le national concernant la prochaine programmation du FSE et le portage de la gestion (projet d'OI national, régional ?)
- Suivre attentivement la construction du Pacte régional du PIC pour positionner les structures de notre réseau sur les appels à projet